



Résumé

ÉDUCATION INCLUSIVE SENSIBLE AU GENRE

Garantir l'accès et la qualité
de l'éducation des filles en
situation de handicap

Ce résumé a été élaboré pour soutenir la diffusion de messages essentiels du rapport *Attention à l'écart 3 : équité et l'inclusion dans et par l'éducation des filles en situations de crise*. Il donne un aperçu des données factuelles et des lacunes en matière d'accès à l'éducation et d'apprentissage pour les filles qui vivent avec un ou plusieurs handicaps et recommande des actions pour une planification et une conception de politiques et d'interventions d'éducation inclusive sensibles au genre.



Les femmes et les filles en situation de handicap sont confrontées à des obstacles multiples et croisés qui les empêchent d'accéder à l'école et à l'apprentissage.

On estime que 1,3 milliard de personnes dans le monde vivent avec un handicap.¹ Près de 240 millions d'enfants – un sur dix – dans le monde vivent avec un handicap,² et pas moins de 33 millions d'enfants en situation de handicap dans les pays à revenu faible ou intermédiaire ne sont pas scolarisés.³

1 WHO. (2023). Disability fact sheet. <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/disability-and-health>

2 UNICEF. (2021). Seen, counted, included: Using data to shed light on the well-being of children with disabilities. <https://data.unicef.org/resources/children-with-disabilities-report-2021/>

3 Education Commission. (2016). The learning generation: Investing in education for a changing world. https://report.educationcommission.org/wp-content/uploads/2016/09/Learning_Generation_Full_Report.pdf

Les filles en situation de handicap courent un plus grand risque de se voir refuser l'accès à l'éducation lorsque leurs systèmes de soutien sont affectés par une crise ou un conflit.

Les filles handicapées sont souvent confrontées à de multiples formes de discrimination et à des obstacles qui les empêchent d'accéder à l'éducation, notamment :

- **La stigmatisation** : les femmes et les filles en situation de handicap peuvent également être victimes de stigmatisation et de discrimination, ce qui rend l'accès aux services et aux abris plus difficile et accroît la vulnérabilité à la violence et à l'exploitation. Les filles en situation de handicap peuvent être confrontées à des préjugés culturels liés à des rôles sexospécifiques rigides, qui constituent des obstacles à l'éducation ; cela peut inclure l'hypothèse selon laquelle celles-ci ne sont pas censées travailler ou se marier, ce qui signifie qu'elles n'ont pas besoin d'éducation.⁴
- **Violence sexiste ou basée sur le genre (VBG)** : les filles en situation de handicap sont plus susceptibles d'être victimes d'intimidation et de harcèlement et elles connaissent des taux de VBG plus élevés que leurs pairs. Les parents et les personnes aidantes ou en charge peuvent hésiter à envoyer leurs filles qui vivent avec un handicap à l'école par crainte pour leur sécurité.⁵ Les abus sexuels sont encore plus répandus chez les filles ayant une déficience intellectuelle et les désavantages connexes qui accompagnent le handicap et le genre peuvent signifier qu'elles sont moins susceptibles d'être crues lorsqu'elles rapportent de la VBG.
- **Les infrastructures inaccessibles** : l'absence d'infrastructures inclusives et sensibles au genre⁶ peut entraver la mobilité des filles et perturber leur accès aux espaces d'apprentissage. Par exemple, il peut être difficile pour les filles en situation de handicap d'accéder à l'éducation si les espaces d'apprentissage ne disposent pas de toilettes accessibles et adaptées aux filles. De plus, l'absence d'appareils fonctionnels⁷ peut entraver la capacité d'apprentissage des filles quand elles sont à l'école. Le nombre d'écoles disposant de certaines adaptations en matière d'accessibilité a progressé, mais des efforts supplémentaires sont nécessaires pour s'assurer que les adaptations répondent aux besoins des filles au sein de leurs communautés.

4 Voir INEE (Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence) (2023) Attention à l'écart 3, Section 4.0

5 Leonard Cheshire Disability. (2017). Still left behind: Pathways to inclusive education for girls with disabilities. <https://www.leonardcheshire.org/sites/default/files/2019-10/still-left-behind.pdf>

6 Créer un environnement d'apprentissage accessible au handicap et inclusif implique la suppression de tous les obstacles qui entravent la participation, qui peuvent aller du transport à l'école, du mobilier scolaire au revêtement de sol, de la signalisation à l'éclairage et à la lumière. Cela implique également de garantir l'accessibilité des ressources d'apprentissage, des informations et de la communication.

7 Les appareils et technologies fonctionnels sont des produits externes (appareils, équipements, instruments, logiciels), spécialement produits ou généralement disponibles, qui aident à maintenir ou à améliorer le fonctionnement et l'indépendance, la participation ou le bien-être général de chacun et chacune. Ils peuvent également aider à prévenir les handicaps secondaires et les problèmes de santé. Des exemples d'appareils et de technologies fonctionnels comprennent les fauteuils roulants, les prothèses, les aides auditives et visuelles ainsi que les logiciels et le matériel informatique spécialisés qui améliorent la mobilité, l'audition, la vision ou la capacité de communication.

- **L'absence d'un environnement scolaire favorable** : lorsque les enseignants et enseignantes ne sont pas formés pour assurer une éducation intégrant les handicaps et le genre, ils et elles peuvent ne pas se sentir en confiance ou ne pas se sentir capables de répondre aux besoins d'apprentissage spécifiques des filles handicapées. Une formation pertinente peut aider le personnel enseignant à adapter ces méthodes d'enseignement et à lutter contre les attitudes négatives et les attentes limitées à l'égard des filles en situation de handicap.
- **L'apprentissage séparé** : dans de nombreux contextes de crise, les enfants en situation de handicap sont scolarisés dans des environnements séparés, ce qui les éloigne davantage de leurs pairs et réduit l'accès à l'éducation en raison des distances plus longues jusqu'à ces « écoles spéciales », avec des frais de scolarité plus élevés et des problèmes de sécurité plus importants dans les internats.⁸

8 UNICEF. (2021). Seen, counted, included: Using data to shed light on the well-being of children with disabilities. <https://data.unicef.org/resources/children-with-disabilities-report-2021/>

Même si des progrès ont été réalisés, il reste encore beaucoup de chemin à parcourir

Le [Sommet mondial sur le handicap de 2022](#) a abordé la nécessité de donner la priorité à l'éducation inclusive en situations d'urgence, en accordant une attention particulière à la façon dont le genre et le handicap se rejoignent pour marginaliser davantage les filles en situation de handicap. Toutefois, pour que ces engagements se traduisent par des changements dans l'accès à l'éducation et la qualité de l'enseignement pour les filles en situation de handicap dans les pays touchés par une crise, l'investissement et le financement doivent augmenter. La diminution du pourcentage d'appels de fonds humanitaires financés met en danger les objectifs mondiaux visant à réduire l'écart de genre dans les contextes les plus difficiles.



Inclusive Play Days - Gaza - EQIE - NORAD 27.72021

Assurer un soutien holistique aux filles en situation de handicap

Afin d'impliquer équitablement les filles en situation de handicap dans les programmes d'éducation en situations d'urgence, les initiatives doivent prendre en compte les obstacles existants auxquels ces filles sont confrontées et qui les empêchent d'accéder à l'éducation et à l'apprentissage. Une approche holistique pour créer un environnement scolaire inclusif implique de travailler avec le personnel enseignant, la gestion de l'établissement scolaire, les communautés et les filles elles-mêmes. Certaines approches prometteuses identifiées dans *Attention à l'écart 3* comprennent :

- Offrir au personnel enseignant une formation éducative inclusive et sensible au genre qui répond aux besoins croisés des filles en situation de handicap et comprend un enseignement sur une pédagogie inclusive et sensible au genre.
- Utiliser du personnel de soutien tel que des assistants pédagogiques et des responsables de l'éducation spécialisée. Ce personnel chargé de soutenir les apprenantes en situation de handicap fait souvent partie intégrante de l'enseignement inclusif dans les écoles et garantit que les enfants en situation de handicap peuvent fréquenter les écoles ordinaires.
- Travailler avec les structures communautaires, les familles et les organisations de personnes vivant avec un handicap existantes pour comprendre et lutter contre les attitudes, les croyances et les pratiques négatives concernant le genre et le handicap ; donner aux femmes et aux filles qui vivent avec un handicap les moyens de partager et de normaliser leurs expériences.

Lacunes

Le rapport *Attention à l'écart 3* met en évidence les lacunes suivantes en matière de données, de preuves factuelles et d'actions pour une éducation inclusive et sensible au genre :

- **Données limitées sur l'accès et la qualité** : certains progrès ont été réalisés en matière de disponibilité des données dus en grande partie à l'adoption et à l'adaptation à grande échelle des questions du [Washington Group](#). Cependant, les filles en situation de handicap sont encore souvent exclues de la collecte des données et de nombreux pays ne collectent pas, ne communiquent pas et n'utilisent pas de données sur les enfants en situation de handicap – et encore moins de données ventilées par sexe sur le handicap. De plus, les données disponibles sur les filles en situation de handicap ne parviennent pas à capturer tous les facteurs qui ont un impact sur l'expérience d'apprentissage d'un enfant. Très peu de recherches se concentrent sur l'expérience des filles en situation de handicap dans l'éducation, ce qui limite notre capacité à saisir les obstacles rencontrés par ces filles ou d'autres groupes vulnérables présentant des handicaps. Les recherches et preuves factuelles font également défaut et ne nous permettent pas de comprendre si les adaptations apportées aux environnements scolaires sont adéquates, appropriées et répondent aux besoins réels des filles en situation de handicap.

- **Données factuelles limitées sur la VBG** : bien qu'il soit prouvé que les filles en situation de handicap sont plus susceptibles d'être victimes de VBG, il existe un manque de données représentatives à l'échelle nationale sur leur expérience de la violence. Les études qui mesurent la violence (notamment la VBG à l'école), telles que les enquêtes sur la violence contre les enfants et les enquêtes mondiales sur la santé des élèves en milieu scolaire, ne contiennent pas d'informations sur le handicap. Nous devons être en mesure de ventiler les données par sexe, par âge et par handicap afin de comprendre la prévalence des types de violence subis par les filles handicapées, afin de planifier comment les prévenir et y répondre.
- **Les programmes ne se concentrent pas sur les expériences des filles en situation de handicap** : les femmes et les filles en situation de handicap sont souvent exclues des efforts de réponse humanitaire lorsque les acteurs humanitaires ne parviennent pas à consulter les femmes, les filles et les organisations de personnes en situation de handicap. Tant que leurs histoires, leurs expériences et leurs défis ne seront pas activement recherchées, le secteur de l'éducation ne pourra pas vraiment répondre à leurs besoins.
- **Absence d'approches croisées** : les filles en situation de handicap constituent un groupe diversifié qui souffre d'un large éventail de handicaps et des facteurs tels que l'âge, le sexe, l'identité de genre, l'orientation sexuelle, l'origine ethnique et la situation économique affectent leurs expériences de vie. Cela signifie qu'elles font l'objet de différents niveaux de stigmatisation et nécessitent différents types d'hébergements.⁹ Pour être efficaces, les parties prenantes humanitaires doivent adopter une approche holistique et croisée pour aider les filles en situation de handicap à accéder à l'éducation et à l'apprentissage, ce qui nécessite une coordination avec des secteurs tels que la santé, la protection, les abris, l'eau, assainissement et hygiène, la nutrition...etc.

Recommandations

Les actions suivantes sont suggérées pour combler l'écart en matière d'accès et de qualité de l'éducation en situations d'urgence pour les femmes et les filles en situation de handicap :

La programmation

- Les gouvernements et leurs partenaires doivent travailler avec les parents et les encadrants, ou personnes en charge, pour faciliter : l'accès à l'éducation des enfants en situation de handicap, notamment en fournissant des centres d'apprentissage accessibles et des moyens de transport vers et depuis les centres d'apprentissage. Cela doit inclure un soutien aux écoles et aux prestataires d'éducation non formelle pour répondre aux résistances et aux préoccupations des parents et des encadrants sur la qualité de l'éducation. Les enseignants, enseignantes et le personnel éducatif doivent travailler en étroite collaboration avec les parents et les encadrants pour garantir que l'éducation réponde aux besoins de leurs enfants en situation de handicap, augmentant ainsi la probabilité qu'ils et elles aident leurs enfants à fréquenter régulièrement l'école. Le personnel enseignant et

⁹ World Health Organization (WHO). (2023, March). *Disability fact sheet*. <https://www.who.int/news-room/fact-sheets/detail/disability-and-health>

les responsables d'établissement scolaires doivent informer les parents et les encadrants sur la manière dont la sécurité de leurs enfants en situation de handicap est prioritaire en classe, ainsi que sur les mesures prises par les écoles pour lutter contre les attitudes négatives qui pourraient entraver leur apprentissage.

- Les gouvernements et les partenaires éducatifs doivent veiller à ce que le personnel enseignant ait accès à un développement professionnel continu sur l'éducation intégrant les handicaps et qui soit sensible au genre, ainsi qu'un soutien permanent des personnes assistantes pédagogiques et des spécialistes de l'éducation inclusive afin de garantir qu'ils et elles soient équipées pour soutenir toutes et tous les apprenants de leur classe tout en luttant contre les stéréotypes sexistes et les normes sociales profondément enracinées.
- La société civile doit soutenir la capacité des écoles et des communautés à identifier avec précision les enfants en situation de handicap et veiller à ce que l'école dispose d'appareils fonctionnels ainsi que des connaissances et des stratégies nécessaires pour soutenir les apprenants et apprenantes. En travaillant avec les écoles, la société civile peut contribuer à garantir que la formation en éducation inclusive soit une priorité et fournisse un encadrement continu à toutes et tous les enseignants qui soutiennent les apprenantes en situation de handicap.
- Le personnel enseignant et les responsables d'établissement doivent travailler avec les responsables de la mise en œuvre de l'éducation pour souligner le besoin de ressources et d'appareils fonctionnels qui les équiperont plus efficacement pour répondre aux divers besoins d'apprentissage de leurs salles de classe. Le personnel enseignant doit plaider pour que les responsables de l'éducation accordent la priorité aux budgets destinés à l'équipement et au soutien aux enfants en situation de handicap.
- Le personnel enseignant doit travailler avec les conseils d'administration pour garantir que les plans d'amélioration des écoles tiennent compte à la fois du genre et du handicap afin de permettre aux filles et aux enfants en situation de handicap d'apprendre dans un environnement exempt de discrimination et d'abus, et qui soit à la fois sûr et qui incite à l'égalité entre les sexes.

Politique et planification

- Les gouvernements, en collaboration avec les partenaires des clusters éducation locaux et des groupes de travail, doivent veiller à ce que les politiques nationales d'éducation inclusive, visent, au minimum, à être sensibles au genre et disposent de plans de mise en œuvre clairs et qui soient financées et dotées de ressources appropriées.

Financement

- Les gouvernements, avec le soutien de la communauté internationale des donateurs, doivent garantir un financement suffisant et durable pour les infrastructures adaptatives, les appareils fonctionnels, les assistants pédagogiques et les responsables de l'éducation spécialisée et pour le développement professionnel permanent du personnel enseignant sur l'éducation intégrant les handicaps et le genre.

- Les donateurs doivent exiger des bénéficiaires de fonds qu'ils et elles ventilent les données des résultats par sexe, par âge et par handicap.
- Les donateurs doivent apporter leur soutien à la société civile dans les pays touchés par une crise afin de garantir leur engagement politique. Cela implique de faire entendre la voix des filles et des groupes marginalisés (notamment les personnes en situation de handicap), ainsi que celle du personnel enseignant, afin de garantir que les réponses éducatives répondent aux besoins des groupes qui en ont le plus besoin.
- Les donateurs doivent soutenir et financer les organisations qui adoptent une approche véritablement croisée pour aider celles et ceux qui sont le plus marginalisés et augmenter leur financement et leur permettre de soutenir la sécurité et l'apprentissage des filles en situation de handicap et des filles confrontées à de multiples formes de discrimination.

La collecte des données, le suivi et l'analyse des données

L'inclusion doit être envisagée à toutes les étapes de la génération des données : dans la conception des outils de collecte des données ; veiller à ce que les enfants et les personnes en situation de handicap puissent participer en nombre suffisant ; en impliquant les personnes en situation de handicap à l'analyse et à la diffusion des résultats afin de s'assurer que leurs expériences soient prises en compte.

- Les gouvernements doivent mettre à jour les systèmes d'information sur la gestion de l'éducation (SIGE) afin d'y inclure des données sur les enfants en situation de handicap. Les questionnaires et les sources de données du SIGE doivent être mis à jour pour identifier avec précision les enfants présentant différents types et différentes gravités de handicap.
- Les données sur le handicap doivent être incluses dans toutes les grandes enquêtes internationales. Les personnes qui collectent et compilent les données sur la violence contre les enfants doivent veiller à ce que les données sur le handicap soient incluses dans les enquêtes telles que les enquêtes sur la violence contre les enfants et les jeunes (VACS) et les enquêtes mondiales sur la santé des élèves en milieu scolaire afin de comprendre comment le handicap affecte la VBG.
- Les gouvernements et leurs partenaires doivent aider les écoles à collecter et à utiliser des données ventilées par sexe sur les enfants en situation de handicap, notamment en fournissant des conseils sur la manière d'utiliser les questions du Washington Group, en dispensant une formation sur l'identification et en veillant à ce que ces données soient introduites et stockées dans le SIGE. Ces données doivent être cohérentes et utiles pour fournir aux écoles des informations sur les adaptations et les hébergements nécessaires à l'accompagnement de ces apprenants.

- Les personnes qui collectent et compilent les données doivent collaborer avec les acteurs locaux (notamment les organisations de personnes en situation de handicap, les organisations féministes, les groupes de défense des droits des femmes, les organisations travaillant auprès des personnes réfugiées et les jeunes et les filles elles-mêmes) pour :
 - Veiller à ce que leurs voix et leurs expériences vécues soient prioritaires et complètent les données quantitatives dans les situations de crise, afin de mieux comprendre leurs plus grands défis et obstacles et d'adapter les réponses appropriées.
 - Examiner les protocoles de collecte de données et identifier la formation nécessaire pour garantir que les personnes en situation de handicap soient incluses à toutes les étapes de la conception de la recherche et de la collecte des données. En outre, toutes les formations des enquêteurs doivent mettre l'accent sur les techniques de collecte des données inclusives et sensibles au genre.
 - Veiller à ce que les données sur le personnel enseignant travaillant dans des camps de personnes réfugiées soient complètes, ventilées par sexe et incluent des informations sur les enseignants et enseignantes en situation de handicap dans ces camps.
- Les personnes qui collectent des données au niveau international qui se concentrent sur la collecte et la compilation de données sur les enfants en situation de handicap doivent s'efforcer de parvenir à un consensus et à un alignement sur des normes mondialement reconnues pour la collecte de données dans les pays en crise afin de garantir la cohérence dans la manière dont les données sont collectées et analysées.

Autres ressources sur l'éducation inclusive et sensible au genre :

- **INEE (2023). Cartographie des ressources ESU inclusives et analyse des lacunes - uniquement en anglais**. Cette ressource donne un aperçu de la disponibilité des ressources qui répondent aux besoins des apprenantes en situation de handicap dans les urgences et les contextes de crise. Elle met en évidence les principales tendances et les lacunes dans la conception, le contenu et l'accessibilité des ressources collectées.
- **INEE (2021). Podcast Educate Us! (Éduquez-nous !) Épisode 3 : I Have A Disability, I'm Not Disabled (J'ai un handicap, je ne suis pas handicapé)**. Dans cet épisode du podcast, des défenseuses des personnes en situation de handicap évoquent les défis spécifiques auxquels les filles en situation de handicap sont confrontées dans leur apprentissage en temps de crise et expliquent pourquoi l'éducation inclusive est importante pour toutes et tous les apprenants.
- **INEE (2010). Guide de poche de l'INEE sur l'appui aux apprenants handicapés**. Cette ressource fournit des conseils pratiques aux éducateurs sur le soutien des apprenants en situation de handicap, notamment en aidant les enfants à se rendre à l'espace d'apprentissage ou à en revenir, en reconnaissant quand les enfants ont besoin d'un soutien à l'apprentissage plus important, en aménageant les espaces d'apprentissage de manière à ce qu'ils soient plus inclusifs, en adaptant les activités d'enseignement et d'apprentissage, etc.
- **UNESCO (2019). Embracing Diversity: Toolkit for Creating Inclusive, Learning-Friendly Environments (uniquement en anglais - Adopter la diversité : Boîte à outils pour la création d'environnements inclusifs et favorables à l'apprentissage)**. Elle fournit des conseils sur la manière de créer un environnement inclusif et favorable à l'apprentissage (ILFE), qui accueille, nourrit et éduque toutes et tous les enfants, quels que soient leur genre, leurs caractéristiques physiques, intellectuelles, sociales, économiques, émotionnelles, linguistiques ou autres.
- **Leonard Cheshire Disability (2017). Still left behind: Pathways to inclusive education for girls with disabilities (uniquement en anglais - Encore laissées pour compte : Les voies de l'éducation inclusive pour les filles en situation de handicap)**. Ce rapport fournit un résumé des obstacles à l'éducation des filles handicapées et fournit des exemples d'approches efficaces ou prometteuses pour surmonter ces obstacles.

Publié par

Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE)

INEE © 2023

Citation suggérée :

Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE). (2023). *Éducation inclusive sensible au genre : Garantir l'accès et la qualité de l'éducation des filles en situation de handicap*. INEE. <https://inee.org/fr/ressources/education-inclusive-tenant-compte-du-genre-assurer-lacces-et-la-qualite-de-leducation>

Licence :

Ce document est sous licence Creative Commons Attribution-ShareAlike 4.0. Il est attribué au Réseau Inter-agences pour l'Éducation en Situations d'Urgence (INEE).

**Remerciements**

Ce résumé a été élaborée par Lauren Gerken, coordinatrice de l'INEE pour la thématique du genre. Nous tenons à remercier le Groupe de Travail de l'INEE sur le Genre, le Secrétariat de l'INEE et les autres personnes qui ont donné leur temps et leur expertise pour élaborer ce résumé.

L'INEE remercie le soutien financier fourni pour ce résumé par Affaires mondiales Canada.

Cette traduction a été réalisée en collaboration avec Traducteurs sans frontières (CLEAR Global) et l'INEE. La conception a été réalisée par 2D Studio.